

H01

Formation à la rédaction des titres d'habilitation

(PRESENTATION DE L'UTE C 18 510 AUX EMPLOYEURS)

Objectif :

Apporter aux cadres les connaissances nécessaires dans le domaine de la réglementation en matière de sécurité électrique, conforme à l'UTE C 18 510, afin de leur permettre d'habiliter leur personnel réalisant des travaux dans l'environnement électrique.

Personnes concernées :

Employeur, chef de service, cadre opérationnel.

Pré-requis :

Aucun.

Moyens pédagogiques :

Exposés et discussions étayés de textes illustrés.
Remise à chaque stagiaire d'un document regroupant les divers thèmes et cahier d'exercices.

Contrôle des connaissances à l'issue du stage.

Durée préconisée :

1 journée.

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 12 personnes.

Programme :

Rappel sur les notions d'électricité et sur l'électrification.
Définition des règles de l'UTE C 18510.
Formation à l'habilitation.
Mise en pratique à l'aide d'exercices.

Validation de la formation :

Attestation de formation.